Image not found or type unknown

courrier factures harcèlement fournisseur gaz sans souscription ni consommation .

Par **massi 66**, le **18/01/2024** à **16:40**

Bonjour,j'ai déménager en novembre dans un nouvel appartement et pour l'énergie (chauffage eau chaude) je me suis inscrit sur le site du fournisseur car si on est pas inscrit on. A aucune infos modalités tarif .Ensuite j'ai déménager le 7 novembre sans même avoir souscrit de contrat avec le fournisseur d'énergie car il s'agit d'une citerne de gaz .moins d'une semaine après avoir déménagé je reçois une facture de près de 300€ qui m'a basourdit et après un appel au service client de ce fournisseur pour comprendre les tenants de cette facturation alors que je n'ai pas souscris chez eux et le harcèlement moral.commence a travers la multiplication des relances n'étant pas en accord avec leur procédures et fonctionnement j'ai tenté un arrangement pr téléphone sans succès et du me résoudre à me.passer de leur service ,ce qui n'a pas empêché la continuité des relances et si ça continue je n'aurais d'autre choix que de passer par les tribunaux car je n'ai rien souscrits et rien consommer de leur énergie, d'ailleurs ils ont couper le gaz du compteur de l'appartement et je pense qu'ils entendent me faire payé le.service alors que je n'ai rien demander .

Par **Marck.ESP**, le **18/01/2024** à **16:59**

Bonjour et bienvenue ici.
Il est difficile pour nous d'émettre un avis, car nous ne pouvons savoir si votre inscription valait souscription...
Je vous invite à prendre contact avec une association de défense des consommateurs et vous conseille de lire ce document.

https://www.energie-info.fr/fiche_pratique/jai-une-reclamation-concernant-mon-fournisseur

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés